

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 novembre 2012

Le jeudi 29 novembre 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

### Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absent excusé : Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2012
- II. PROJETS EN COURS
- III. INDEMNITE TRESORIER
- IV. TAXE D'HABITATION
- V. PERSONNEL
- VI. RAPPORT DU PRESIDENT DU SIAEP
- VII. COUT FONCTIONNEMENT ECOLE
- VIII. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2012
- II. PROJETS EN COURS

### ✓ Clocher

Réunion préparatoire le 23 novembre avec d'une part, les deux entreprises retenues: TRAVERS-LUTELLIER, TPR et Anthony MORIN, Architecte et le Bureau d'étude BET CHAUMONT, d'autre part.

Points abordés:

- Finalisation du planning
- Validation par Sécurise BTP
- Mise en place de l'échafaudage
- Mise en place d'un cheminement sécurisé pour les piétons
- Cheminement pour les entrées église, mairie et cantine

✓ **Ecole**

Réunion avec l'architecte Pierre SOURTY, le 6 décembre, pour le litige du sol de la salle de motricité.

Marquage au sol : une marelle et des lignes de terrain de sports collectifs seront tracées.

✓ **Plaine de jeux**

- Subvention de la région : 12 000 €.

- En attente de la réponse du Conseil Général pour l'acceptation de démarrer les travaux avant l'accord de subvention.

- En parallèle, lancement des appels d'offre qui seront faits par lots séparés.

✓ **Salon de coiffure**

- L'intérieur a été démoli par les agents communaux afin de faciliter la prise des mesures.

- Une réunion est à organiser avec Madame CHAMARET pour les positionnements intérieurs.

- En parallèle lancement des appels d'offre.

**III. INDEMNITE TRESORIER**

Cette année, la commune a deux trésoriers, car M. SUTTER a été muté en cours d'année.

- Monsieur SUTTER 163,95 €

- Monsieur RICHOU 149,48 €

**IV. TAXE D'HABITATION**

Demande d'abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapée, à hauteur de 10%.

**Délibération : Le Conseil municipal accepte cet abattement.**

**V. PERSONNEL**

**Avancement de grade**

- Thomas GANDAIS par concours.

- Daniel DUPIN par ancienneté.

**Mise en place C.E.T (compte-épargne temps)**

- Pour Marie-Claude DESLAIS, afin de faciliter la prise de ses congés suite au congé de longue durée.

**VI. RAPPORT DU PRESIDENT DU SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE)**

M. FONT, président du SIAEP, présente le rapport 2011 sur l'eau potable.

- Moins de consommation : - 6%

- 2013 abonnés

- Longueur du réseau : 124 km
- Redevance pollution harmonisée à l'ensemble des communes

Travaux en 2013 :

- Réservoir à Saint-Baudelle
- Canalisations à refaire entre Commer et Moulay

## **VII. COUT FONCTIONNEMENT ECOLE**

**Coût du fonctionnement de l'école à répercuter sur les enfants résidant hors commune et scolarisés à COMMER.**

A la rentrée 2012, 11 enfants de la Bazouge des Alleux sont scolarisés à Commer.

Une commune étant tenue de participer financièrement à la scolarisation, hors commune, d'enfants résident sur son territoire ; une participation annuelle aux frais de fonctionnement de notre école sera demandée.

**Délibération : le conseil municipal décide de fixer le montant de la participation pour l'année scolaire 2012/2013 à 585 € par enfant.**

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

### ✓ **Pour info: consultation du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013**

La consultation vise à recueillir toutes les observations sur:

- Les grands enjeux auxquels le Sdage Loire-Bretagne qui sera adopté d'ici la fin 2015 devra répondre pour progresser vers le bon état des eaux et des milieux aquatiques.
- Réponse possible en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### ✓ **Maison, sise au 32 Rue des Tisserands** : Demande des héritiers si la commune est intéressée par cette acquisition.

**Le Conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.**

### ✓ **Eurofeu** : Devis pour équipements plan de sécurité

Nouveau devis : 1 140 € H.T

### ✓ **Matériel**: Acquisition de tables pour la salle des Lilas.

Devis avec le fournisseur habituel : 227 €

Un devis à 59 € par table est proposé par la société MEFRAN. Pour voir la qualité des tables, Marie-Thérèse Boittin et Anne Minette sont allées voir à Montreuil Poulay les tables qui leur ont été livrées. Elles sont plus légères (plus faciles à manipuler), un peu plus larges et un centimètre moins haute que les anciennes avec le dessus en polyéthylène.

Le coût serait de 1475 € pour 25 tables.

**Le Conseil municipal vote l'achat de 25 tables.**

- ✓ **P.L.U** : Un recours en annulation contre la délibération du CM du 25/09/2012 approuvant le P.L.U. a été déposé.

En attente des remarques éventuelles du Tribunal Administratif.

Afin de se protéger juridiquement contre ce recours, notre assureur, GROUPAMA, nous informe qu'au titre de notre contrat nous disposons librement du choix de notre avocat. Le maire propose au conseil municipal Hélène GELAS du cabinet d'avocat CGR LEGAL de PARIS (75) pour nous défendre contre ce recours.

**Le Conseil municipal retient Madame Hélène GELAS comme avocate pour défendre le commune de COMMER.**

- ✓ **Cimetière**: litige avec M. POUTEAU

- ✓ **ALSH: PROJET RADIO INTERCOMMUNALE**

Six communes sont concernées par le projet: Parigné-sur-Braye, La Bazoge-Montpinçon, Saint-Fraimbault de Prières, Saint-Baudelle, Mayenne et Commer.

Les enfants intervieweront les commerçants de toutes les communes (sauf Mayenne – pour des raisons de sécurité) ; cela concerne des enfants de primaire en âge d'écrire.

Olivier EDIN, comédien, interviendra pour aider les enfants à s'exprimer, pour un montant de 1026 €.

- **Thème**: patrimoine locale
- **Période** : du 4 mars au 9 mars
- **Participation financière par commune** : 335 € minimum / 400 € maximum
- **Nombre de participants** : 12 enfants par commune ; priorité est donnée à ceux qui fréquentent le centre de loisirs.
- **Tarif par enfant**: 11,50 € à 12,50 € avec repas par jour selon le Quotient Familial. La facture de la participation des enfants sera émise aux familles par la commune de rattachement.
- **Commune référente**: COMMER a été proposé.

**Délibération** : Le Conseil municipal donne son accord pour ce projet.

- ✓ **SPAT** : Pôle Santé Professionnelle des Agents Territoriaux

Le décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale, précise que « les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité ».

Un document unique doit être établi.

Possibilité qu'il soit réalisé par une personne d'une SPAT en contrepartie d'un cout financier estimé à 835, 80 € pour 4 jours.

Subvention possible du FNP (Fonds national de Prévention) en fonction du temps passé par les agents mais peut être estimé jusqu'à 2000 €.

- ✓ **Marché à Commer**

Projet de faire un marché bio le vendredi soir à partir du printemps.

✓ **CCAS**

Loïc JORRE est nouveau membre du CCAS.

✓ **Ordures ménagères** : une réunion publique aura lieu dans les communes pour informer sur le fonctionnement de la redevance incitative.

✓ **Intercommunalité** :

- **Micro crèche** : elle se porte très bien, mais cela manque de places.
- **Projet du Pôle Santé à Mayenne** : projet de regrouper dans un centre plusieurs professionnels de santé, afin de mutualiser les moyens. Il sera situé, place de l'Europe, à la place des logements de l'ancienne gendarmerie.

Il est 22h50, la séance est levée.